agile
DIE ORGANISATIONEN VON MENSCHEN MIT BEHINDERUNGEN
LES ORGANISATIONS DE PERSONNES AVEC HANDICAP
LE ORGANIZZAZIONI DI PERSONE CON ANDICAP

IV-Allianz
Alliance AI
Alleanza AI

**CONFÉRENCE DE PRESSE DU 19.11.2026**

# Une AI financièrement solide pour garantir l'avenir

## Intervention d'Alizée Rey, Représentation des intérêts et réseau

### *1. Historique – Comment en sommes-nous arrivés là ?*

Les difficultés financières de l'assurance-invalidité ne datent pas d'hier.

Depuis les années 1990, l'AI a été confrontée à des déficits structurels. Plusieurs révisions ont été entreprises au fil des décennies pour maîtriser ses dépenses, renforcer la réadaptation professionnelle et stabiliser ses finances.

La population a également été mise à contribution. Entre 2011 et 2017, une augmentation temporaire de la TVA a permis d'apporter des recettes supplémentaires à l'AI et de réduire une partie de sa dette envers l'AVS.

Ces efforts ont porté leurs fruits. Mais ils n'ont pas suffi à assurer durablement l'équilibre financier de l'assurance.

En 2022, une nouvelle réforme, le Développement continu de l'AI, est entrée en vigueur. Elle visait notamment à renforcer la réadaptation professionnelle des jeunes et des personnes présentant des troubles psychiques.

**Et pourtant, quelques années plus tard, nous voilà à nouveau confrontés à une situation financière préoccupante.**

Cela montre une chose : les mesures ponctuelles et les réformes successives ne suffisent pas. L'AI a besoin d'une perspective à long terme et d'un financement durable.

### *2. Les défis financiers – Trois problèmes à résoudre simultanément*

Aujourd'hui, les perspectives financières de l'AI sont alarmantes.

Sans mesures supplémentaires, les réserves du fonds AI pourraient être épuisées dès 2031.

Le Conseil fédéral reconnaît la nécessité d'agir et propose des recettes supplémentaires dans le cadre de la nouvelle révision. C'est un premier pas important, que nous saluons.

**Mais ce premier pas ne suffit pas à sortir durablement l'AI de la crise.**

Car l'AI doit relever trois défis financiers majeurs.

**Premièrement, résorber son déficit structurel.**

L'AI doit disposer de recettes suffisantes pour couvrir durablement ses dépenses. Sans cela, elle continuera d'accumuler des déficits, quelles que soient les autres mesures prises.

**Deuxièmement, reconstituer les réserves de son fonds.**

Une assurance sociale doit disposer de réserves suffisantes pour faire face aux

évolutions économiques et aux imprévus. Or, celles de l'AI se situent actuellement en dessous du minimum légal.

**Troisièmement, rembourser sa dette de quelque 10 milliards de francs envers l'AVS.**

Cette dette constitue un poids considérable pour l'assurance. Elle génère chaque année des intérêts importants, qui mobilisent des ressources dont l'AI aurait besoin pour remplir ses missions.

Ces trois défis sont étroitement liés et doivent être résolus ensemble.

**Il ne suffit pas d'équilibrer les comptes si, parallèlement, l'assurance ne dispose pas de réserves suffisantes et reste lourdement endettée.**

C'est pourquoi l'Alliance AI considère que les mesures proposées par le Conseil fédéral restent insuffisantes.

Et derrière ces chiffres, il ne faut jamais perdre de vue l'essentiel : l'AI doit disposer des moyens nécessaires pour remplir sa mission, aujourd'hui comme demain.

**Contribuer à garantir les moyens d'existence des personnes avec handicap, renforcer leur autonomie et favoriser leur pleine participation à la société.**

Ce sont ces objectifs qui doivent guider les décisions politiques en matière de financement.

**Matthias Kuert Killer va maintenant vous présenter les pistes que nous proposons pour assurer durablement le financement de l'AI.**